

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N° 14/2023

OBJET : CULTURE : Demande d'aide financière à la Région Sud pour l'acquisition d'ouvrages pour la Médiathèque municipale

L'an deux mille vingt-trois, le 03 du mois de Mars à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 février 2023

PRESENTS : Robert NARDELLI / Romain BIANCHI / Alexandra GHIGI-RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Michaël TRUCCHI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY/Sandrine GUGLIELMINO /

ABSENTS REPRESENTES : Gracienne DODAIN par Robert NARDELLI/ Thierry VISSIAN par Sophie ESPOSITO/ Vanessa BEAUJAUD par Catherine DINI/Nathalie DIGANI par Serge DIGANI/Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Sabrina DIVRY/ Françoise DAMILANO par Philippe MINEUR/ Kathy NICOLAS par Martine DUNOYER DE SEGONZAC/

ABSENTS : Philippe JANIN/ Maëva THOMMERET/ Stephen VIALE/Sandrine GUGLIELMINO/ Clorinde MARCONI

Secrétaire de séance : Martine DUNOYER DE SEGONZAC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la proposition d'aide financière de la Région Sud afin d'acquérir des ouvrages

Vu la convention de lecture publique de la Médiathèque départementale

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De valider la demande d'aide financière à hauteur de 4 000 € quatre mille euros à la Région sud cofinancée à 60 % afin d'acquérir des ouvrages pour la Médiathèque municipale.
- D'autoriser le maire ou son adjointe déléguée à effectuer toute démarche nécessaire à la réalisation de cette délibération.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 15 Votants : 22 Absents : 5 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 22

Fait à Drap, le 03 mars 2023

Le Maire, Robert NARDELLI



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 06/03/2023

Affichage en mairie le : 07/03/2023